Multirisques – Conditions générales

	1/ ANNULATION	Plafond de garantie	Franchise
tembo	ursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur du	riaiona de garantie	ridiciiise
oyage			
(/ ANI	NULATION VOYAGE DE 0 A 10000 € PAR PERSONNE		
>	Annulation pour maladie grave (à l'exclusion des maladies en relation avec une épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès de l'assuré, son conjoint, d'un frère, sœur, beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-sœur, gendre, belle-fille ou ascendant et descendant 2eme degré		50€ par personne
≻	Annulation pour maladie grave en relation avec une épidémie,		10% du montant du
>	pandémie Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, la gare ferroviaire, le port d'embarquement ou la gare routière de départ suite à prise de température, Annulation en cas d'absence de vaccination contre le COVID 19		sinistre avec un minimum de 50 € par personne
Α	Extension Pack: Annulation du voyage en cas d'émeute, attentat, pollution, catastrophe naturelle, grève du personnel de la compagnie aérienne et/ou de l'aéroport, cessation d'activité de la compagnie aérienne dû à sa défaillance financière		20% du montant du sinistre avec un minimum de 100€ pa personne
>	Annulation Tout Sauf : annulation pour tout autre motif et/ou toute autre personne que celles prévues ci-dessus		20 % du montant d sinistre avec un minimum de 100 € par personne
/ VOY	AGES AU DELA DE 10 000 € et JUSQU'A 50 000 € PAR PERSONNE		
>	Pour tous les motifs d'annulation garantis et pour toutes les personnes garanties	50 000 € par personne/ 135 000 € par événement	20 % du montant d sinistre avec un minimum de 500 € par personne
	2/ DEPART MANQUE/RETOUR MANQUE	Plafond de garantie	Franchise
1	ART MANQUE Prise en charge d'un titre de transport permettant à l'assuré de rejoindre sa destination finale à l'aller. DUR MANQUE Prise en charge d'un titre de transport permettant à l'assuré d'atteindre sa destination finale au retour.	1 500 € par personne/ 13 500 € par événement	Pas de franchise
	3/ RETARD DE TRANSPORT	Plafond de garantie	Franchise
	Suite à un retard constaté à l'arrivée du train, de l'avion ou du bateau supérieur à 4 heures	150 € forfaitaire par personne/ 1 350 € par événement	4 Heures
	4/ BAGAGES	Plafond de garantie	Franchise
1	Indemnisation maximum sur présentation des justificatifs d'achat en cas de perte, vol ou dommages des bagages assurés	2 000 € par personne/7 500 € par événement	50 € par bagage concerné
1	OU Indemnisation forfaitaire en cas de non présentation des justificatifs d'achat	150 € forfaitaire par personne	Pas de franchise
1	Indemnisation maximum en cas de vol caractérisé des objets de valeur	500 € par personne	50 € par personne
1	Indemnisation maximum en cas de vol caractérisé des objets personnel	1 000 € par personne	50 € par personne
1	Frais de réfection de documents officiels en cas de vol	200 € par personne	Pas de franchise
	Retard de livraison des bagages de plus de 24 Heures	150 € par personne	Pas de franchise

Version 01/10/2022

	TABLEAU DES MONTANTS DE	GARANTIE (suite)	
	5/ INTERRUPTION DE SEJOUR	Plafond de garantie	Franchise
1	Remboursement des prestations terrestres non utilisées (au prorata temporis)	5 000 € par personne/ 45 000 € par événement	Pas de franchise
VOY	AGE DE COMPENSATION EN CAS DE RAPATRIEMENT MEDICAL	Plafond de garantie	Franchise
1	Mise à disposition de l'assuré et des accompagnants concernés d'un montant équivalent au prix du premier voyage	2 500 € par personne/ 22 500 € par événement	Pas de franchise
RET	OUR IMPOSSIBLE	Plafond de garantie	Franchise
1	Frais de prolongation de séjour en cas de retour impossible dû à un événement indépendant de la volonté de l'assuré, de l'organisateur ou du transporteur	100 € maximum par nuit et par personne et 5 nuits maximum	1 nuit
INDI	IVIDUELLE ACCIDENT	Plafond de garantie	Franchise
1	Décès accidentel	15 000 € par personne/ 50 000 € par événement	Pas de franchise
✓	Infirmité permanente totale suite à un accident	15 000 € par personne/ 50 000 € par événement, réductible en cas d'infirmité permanente partielle selon barème Accidents du Travail de la Sécurité Sociale	Invalidité permanente Partie inférieure ou égale 10%
MAI	NTIEN DES PRIX	Plafond de garantie	Franchise
1	Surcharge carburant	C II d 1/ -11 10 C	
1		Seuil de déclenchement 40 € par personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par événement	
1	Augmentation des taxes aéroports	personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par	
1	Augmentation des taxes aéroports Variation du cours des devises	personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par événement	
√ √	Augmentation des taxes aéroports Variation du cours des devises SISTANCE RAPATRIEMENT	personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par événement Plafond de garantie	Franchise
ASS	Augmentation des taxes aéroports Variation du cours des devises SISTANCE RAPATRIEMENT Téléconsultation avant départ Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas	personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par événement Plafond de garantie 1 appel	Franchise Pas de franchise
ASS	Augmentation des taxes aéroports Variation du cours des devises SISTANCE RAPATRIEMENT Téléconsultation avant départ Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par événement Plafond de garantie 1 appel Frais réels	Franchise Pas de franchise Pas de franchise
ASS	Augmentation des taxes aéroports Variation du cours des devises SISTANCE RAPATRIEMENT Téléconsultation avant départ Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie) Rapatriement des personnes accompagnantes	personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par événement Plafond de garantie 1 appel Frais réels Titre de transport retour*	Franchise Pas de franchise Pas de franchise Pas de franchise
/ ASS	Augmentation des taxes aéroports Variation du cours des devises SISTANCE RAPATRIEMENT Téléconsultation avant départ Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie) Rapatriement des personnes accompagnantes Rapatriement des enfants de moins de 18 ans	personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par événement Plafond de garantie 1 appel Frais réels Titre de transport retour* Titre de transport aller-retour* Frais d'hôtel 150 € par nuit/Maxi	Pas de franchise
/ ASS	Augmentation des taxes aéroports Variation du cours des devises SISTANCE RAPATRIEMENT Téléconsultation avant départ Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie) Rapatriement des personnes accompagnantes Rapatriement des enfants de moins de 18 ans Visite d'un proche	personne Remboursement maximum 150€ par personne/1 350 € par événement Plafond de garantie 1 appel Frais réels Titre de transport retour* Titre de transport aller-retour* Titre de transport aller-retour* Frais d'hôtel 150 € par nuit/Maxi 10 nuits Frais d'hôtel 150 € par nuit/Maxi	Pas de franchise

IST/	ANCE RAPATRIEMENT (suite)	Plafond de garantie	Franchise
1	Frais hôteliers suite à retour impossible	Frais d'hôtel 100 € par nuit/Maxi 15 nuits	Pas de franchise
1	Frais hôteliers suite à quarantaine	Frais d'hôtel 100 € par nuit/ Maxi 15 nuits	Pas de franchise
1	Frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie y compris en cas d'épidémie ou de pandémie	150 000 €	250 € par personn
1	Frais dentaires	250 €	Pas de franchise
1	Envoi de médicaments à l'étranger	Frais d'envoi	Pas de franchise
✓	Envoi de prothèse à l'étranger	Frais d'envoi	Pas de franchise
1	Rapatriement de corps	Frais réels	Pas de franchise
✓	Frais funéraires nécessaires au transport du corps	2 500 €	Pas de franchise
1	Formalités décès	Titre de transport aller-retour* + Frais d'hôtel 150 € par nuit maxi 4 nuits	Pas de franchise
1	Retour anticipé	Titre de transport retour*	Pas de franchise
1	Chauffeur de remplacement	Titre de transport* ou mise à disposition d'un chauffeur	Pas de franchise
✓	Assistance juridique à l'étranger : avance de caution pénale	10 000 €	Pas de franchise
1	Assistance juridique à l'étranger : Honoraires d'avocat	5 000 €	Pas de franchise
✓	Frais de recherche ou de secours	4 500 €	Pas de franchise
1	Frais de secours sur piste	4 500 € par personne/ maxi 9 000 € par événement	Pas de franchise
1	Transmission de message urgent	Frais réels	Pas de franchise
✓	Avance de fonds à l'étranger	1500€	Pas de franchise
✓	Papiers officiels	Frais d'envoi	Pas de franchise
1	Soutien psychologique	2 entretiens par événement	Pas de franchise
1	Prise en charge d'un forfait téléphonique local	Jusqu'à 80 €	Pas de franchise
1	Soutien psychologique suite à mise en quarantaine	6 entretiens par événement	
1	Valise de secours	100 € maxi par personne/ 350 € maxi par famille	Pas de franchise
1	Aide-ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines	Pas de franchise
1	Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison par semaine	Pas de franchise
1	Soutien psychologique suite à rapatriement	6 entretiens par événement	Pas de franchise

^{*}Titre de transport en train 1ere classe ou avion de ligne classe économique

Annulation bagages – Conditions générales

	TABLEAU DES MONTANTS DE GA	ARANTIE	
Rembo voyage	1/ ANNULATION ursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur du	Plafond de garantie	Franchise
A/ ANI	NULATION VOYAGE DE 0 A 10000 € PAR PERSONNE		
>	Annulation pour maladie grave (à l'exclusion des maladies liées au épidémies, pandémies), accident corporel grave ou décès de l'assuré, son conjoint, d'un frère, sœur, beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-sœur, gendre, belle-fille ou ascendant et descendant 2eme degré,		50€ par personne
\(\triangle \)	Annulation pour maladie grave en relation avec une épidémie, pandémie Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, la gare ferroviaire, le port d'embarquement ou la gare routière de départ suite à prise de température, Annulation en cas d'absence de vaccination contre le COVID19		10% du montant de frais minimum 50€ par personne
>	Annulation Tout Sauf : annulation pour tout autre motif et/ou toute autre personne que celles prévues ci-dessus		20 % du montant de sinistre avec un minimum de 100 € par personne
/ VOY	AGES AU DELA DE 10 000 € et JUSQU'A 50 000 € PAR PERSONNE		
>	Pour tous les motifs d'annulation garantis et pour toutes les personnes garanties	50 000 € par personne/ 135 000 € par événement	20 % du montant de sinistre avec un minimum de 500 € par personne
	2/ BAGAGES	Plafond de garantie	Franchise
√	Indemnisation maximum sur présentation des justificatifs d'achat en cas de perte, vol ou dommages des bagages assurés	2 000 € par personne/7 500 € par événement	50 € par bagage concerné
✓	OU Indemnisation forfaitaire en cas de non présentation des justificatifs d'achat	150 € forfaitaire par personne	Pas de franchise
✓	Indemnisation maximum en cas de vol caractérisé des objets de valeur	500 € par personne	50 € par personne
√	Indemnisation maximum en cas de vol caractérisé des objets personnel	1 000 € par personne	50 € par personne
✓	Frais de réfection de documents officiels en cas de vol	200 € par personne	Pas de franchise
✓	Retard de livraison des bagages de plus de 24 Heures	150 € par personne	Pas de franchise

Assistance bagages – Conditions générales

	TABLEAU DES MONTANTS DE GA		
	1/ BAGAGES	Plafond de garantie	Franchise
1	Indemnisation maximum sur présentation des justificatifs d'achat en cas de perte, vol ou dommages des bagages assurés	2 000 € par personne/7 500 € par événement	50 € par bagage concerné
1	OU Indemnisation forfaitaire en cas de non présentation des justificatifs d'achat	150 € forfaitaire par personne	Pas de franchise
1	Indemnisation maximum en cas de vol caractérisé des objets de valeur	500 € par personne	50 € par personn
1	Indemnisation maximum en cas de vol caractérisé des objets personnel	1 000 € par personne	50 € par personn
✓	Frais de réfection de documents officiels en cas de vol	200 € par personne	Pas de franchise
1	Retard de livraison des bagages de plus de 24 Heures	150 € par personne	Pas de franchise
	2/ ASSISTANCE RAPATRIEMENT	Plafond de garantie	Franchise
1	Téléconsultation avant départ	1 appel	Pas de franchise
1	Rapatriement ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	Frais réels	Pas de franchise
1	Rapatriement des personnes accompagnantes	Titre de transport retour*	Pas de franchise
1	Rapatriement des enfants de moins de 18 ans	Titre de transport aller- retour*	Pas de franchise
✓	Visite d'un proche	Titre de transport aller- retour* + Frais d'hôtel 150 € par nuit/Maxi 10 nuits	Pas de franchise
1	Prolongation de séjour et Frais hôteliers	Frais d'hôtel 150 € par nuit/Maxi 10 nuits	Pas de franchise
1	Poursuite de séjour	Titre de transport retour*	Pas de franchise
1	Retour impossible	1000 € maxi par personne et 50 000€ maxi par groupe	Pas de franchise
1	Frais hôteliers suite à retour impossible	Frais d'hôtel 100 € par nuit/Maxi 15 nuits	Pas de franchise
1	Frais hôteliers suite à quarantaine	Frais d'hôtel 100 € par nuit/ Maxi 15 nuits	Pas de franchise
1	Frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie y compris en cas d'épidémie ou de pandémie	150 000 €	250 € par person
1	Frais dentaires	250€	Pas de franchise
1	Envoi de médicaments à l'étranger	Frais d'envoi	Pas de franchise
1	Envoi de prothèse à l'étranger	Frais d'envoi	Pas de franchise
1	Rapatriement de corps	Frais réels	Pas de franchise
1	Frais funéraires nécessaires au transport du corps	2 500 €	Pas de franchise
1	Formalités décès	Titre de transport aller- retour* + Frais d'hôtel 150 € par nuit maxi 4 nuits	Pas de franchise
1	Retour anticipé	Titre de transport retour*	Pas de franchise
1	Chauffeur de remplacement	Titre de transport* ou mise à disposition d'un chauffeur	Pas de franchise
1	Assistance juridique à l'étranger : avance de caution pénale	10 000 €	Pas de franchise
1	Assistance juridique à l'étranger : Honoraires d'avocat	5 000 €	Pas de franchise

Version 01/10/2022 2

ASSISTANCE RAPATRIEMENT (suite)		Plafond de garantie	Franchise	
1	Frais de recherche ou de secours	4 500 €	Pas de franchise	
1	Frais de secours sur piste	4 500 € par personne/ maxi 9 000 € par	Pas de franchise	
1	Transmission de message urgent	Frais réels	Pas de franchise	
1	Avance de fonds à l'étranger	1 500 €	Pas de franchise	
1	Papiers officiels	Frais d'envoi	Pas de franchise	
1	Soutien psychologique	2 entretiens par	Pas de franchise	
1	Prise en charge d'un forfait téléphonique local	Jusqu'à 80 €	Pas de franchise	
1	Soutien psychologique suite à mise en quarantaine	6 entretiens par événement		
1	Valise de secours	100 € maxi par personne/ 350 € maxi par famille	Pas de franchise	
1	Aide-ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines	Pas de franchise	
1	Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison par semaine	Pas de franchise	
1	Soutien psychologique suite à rapatriement	6 entretiens par événement	Pas de franchise	

^{*}Titre de transport en train 1ere classe ou avion de ligne classe économique

ARTICLE 1 - DEFINITIONS ET DELAI DE SOUSCRIPTION

DEFINITIONS

Nous, l'Assureu

MUTUAIDE ASSISTANCE – 126 rue de la Piazza - CS 20010 – 93196 Noisy le Grand CEDEX. SA au capital de 12 558 240€ – Entreprise régie par le Code des Assurances. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel de Résolution – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 – 383 974 086 RCS Bobigny – TVA FR 31 383 974 086.

Accident corporel

Altération brutale de la santé provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure non intentionnelle de la part de la victime constatée par une autorité médicale compétente.

Accident corporel grave

Altération brutale de la santé provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure non intentionnelle de la part de la victime constatée par une autorité médicale compétente entraînant la délivrance d'une ordonnance de prise de médicaments au profit du malade et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

Attentat

Tout acte de violence, constituant une attaque criminelle ou illégale intervenu contre des personnes et/ou des biens dans le pays dans lequel vous séjournez, ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation et la terreur et faisant l'objet d'une médiatisation.

Cet "attentat" devra être recensé par le Ministère des affaires étrangères français ou le ministère de l'intérieur.

Si plusieurs attentats ont lieu le même jour, dans le même pays, et si les autorités le considèrent comme une seule et même action coordonnée, cet évènement sera considéré comme étant un seul et même évènement.

Assuré

Personne physique ou groupes dûment assurés au présent contrat et désignés, ci-après, sous le terme « vous ». Ces personnes peuvent être domiciliées dans le Monde Entier.

Bagages

Les sacs de voyage, les valises, les malles et leur contenu, à l'exclusion des effets vestimentaires que vous portez.

Version 01/10/2022 3